

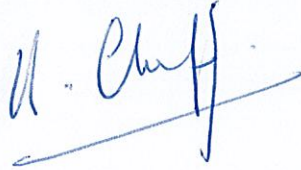
**RELEVÉ DE DÉCISIONS  
DE LA SEANCE DU  
4 JUILLET 2022**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 4 juillet 2022 à 8 heures 30 en format hybride :

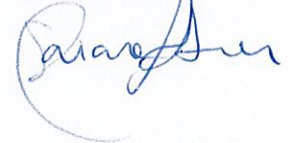
- a donné un avis favorable, par 7 voix pour et 4 abstentions, au projet de refonte de l'Ecole du management et de l'innovation ;
- a donné un avis favorable, par 7 voix pour et 3 abstentions, au changement de nom des campus en région comme suit :
  - Campus de Poitiers, Bachelor de Sciences Po, Majeure XX, Mineure Amérique Latine-Caraïbes
  - Campus du Havre, Bachelor de Sciences Po, Majeure XX, Mineure Asie-Pacifique.
  - Campus de Menton, Bachelor de Sciences Po, Majeure XX, Mineure Méditerranée-Moyen Orient
  - Campus de Reims, Bachelor de Sciences Po, Majeure XX, Mineure Amérique du Nord ; Mineure Afrique
  - Campus de Nancy, Bachelor de Sciences Po, Majeure XX, Mineure Union européenne, Partenariat Franco-Allemand
  - Campus de Dijon, Bachelor de Sciences Po, Majeure XX, Mineure Union européenne, Europe centrale et orientale
- a donné un avis favorable, par 7 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, à la modification de l'article 37 du Règlement de scolarité, le 5ème alinéa « La pratique d'un sport ou d'une activité artistique, à travers les enseignements proposés dans ce cadre par Sciences Po, peut valoir deux crédits ECTS supplémentaires par semestre, quel que soit le nombre d'activités choisies. » est remplacé par « La pratique d'un sport ou d'une activité de pratique artistique, à travers les enseignements proposés dans ce cadre par Sciences Po, peut valoir un crédit ECTS supplémentaire par semestre par activité ou de deux crédits ECTS supplémentaires pour la pratique d'un sport en compétition universitaire ou fédérale, dans la limite de deux crédits ECTS par semestre quel que soit le nombre d'activités choisies ou trois crédits ECTS lorsque l'une des activités est une pratique d'un sport de compétition universitaire ou fédérale. Hors compétition la validation de crédits est effectuée sous réserve de ne pas avoir plus de 2 absences semestrielles par activité pratiquée. » ;

- a adopté, à l'unanimité, les procès-verbaux provisoires des séances du 25 avril et du 16 mai 2022 sous réserve de modifications ultérieures.

Raphaël Charpentier  
Président enseignant

Handwritten signature of Raphaël Charpentier in blue ink, consisting of stylized initials 'R. Charpentier' with a long horizontal stroke underneath.

Mariana de Abreu Nunes da Silva  
Présidente étudiante

Handwritten signature of Mariana de Abreu Nunes da Silva in blue ink, written in a cursive style.